

Justice. J'aimerais bien entendre cette explication. J'aimerais surtout l'entendre expliquer comment un si grand nombre de députés de cette Chambre, membres du Conseil privé, peuvent subir une forte atteinte à leur réputation. Le ministre dit qu'il possède sur cette affaire un dossier qu'il n'a pas encore vu. Comment cela peut-il être le fait d'un gouvernement responsable? J'espère que certains députés saisiront cette occasion de m'expliquer cela.

L'hon. R. A. Bell (Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai appris jadis à ne jamais prendre la parole pour longtemps quand mon indignation est à son comble. Aussi parlerai-je très peu ce soir de la question de privilège.

On a lancé une affreuse calomnie contre un groupe d'hommes qui ont bien servi Sa Majesté dans notre pays. Cette affaire peut se régler immédiatement si le premier ministre du Canada (le très honorable M. Pearson) veut prendre ses responsabilités de premier ministre. Je demande donc au très honorable représentant d'Algoma-Est d'agir en premier ministre.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Pourrais-je poser une question à l'honorable député? Qu'entend-il par le mot «agir»? Veut-il dire recommander l'institution d'une enquête judiciaire sur cette affaire?

L'hon. M. Bell: Le très honorable représentant sait parfaitement bien ce que je veux dire. Je veux qu'il oblige son ministre de la Justice (l'honorable M. Cardin) à venir prouver en Chambre les accusations qu'il a portées contre plusieurs personnes ou, s'il refuse de le faire, à démissionner. Que le très honorable représentant agisse comme un premier ministre doit le faire.

Le très hon. M. Pearson: Mon honorable ami serait-il satisfait de faire subir une enquête judiciaire au ministre de la Justice de même qu'au chef de l'opposition (le très honorable M. Diefenbaker) et à tous ceux que cette affaire concerne? Est-ce cela qu'il entend par «agir»?

● (7.50 p.m.)

M. Nielsen: D'après le Règlement, le ministre doit choisir.

L'hon. M. Bell: Monsieur l'Orateur...

Le très hon. M. Pearson: Non, non...

L'hon. M. Bell: C'est moi qui ai la parole. Je soutiens qu'une enquête judiciaire ne suffit plus. Disons-le tout de suite, l'affaire doit être jugée par la haute cour du Parlement.

[M. Nugent.]

Formons-nous en comité plénier et que le ministre de la Justice nous apporte ses preuves. (*Applaudissements*) Qu'il les apporte ici même et nous jugerons. C'est nous qui avons été élus pour juger de la situation (*Exclamations*)

Telle est, monsieur l'Orateur, la proposition que je voudrais faire. Vous avez déjà assez de motions à considérer, mais voici, à mon avis, celle qui convient à la Chambre. Elle fera voir l'indignation que devraient ressentir les 265 députés, car je propose que la Chambre se forme maintenant en comité plénier, où les députés auront l'occasion d'interroger le ministre de la Justice, afin qu'il puisse informer le comité de la preuve qu'il possède à l'appui des accusations portées par lui, à la Chambre même et à l'extérieur, et qui ont, de façon regrettable et abusive, nui à la réputation de membres du Conseil privé de Sa Majesté. S'il n'établit pas ses accusations, le ministre devrait être prié de donner sa démission et, pour réparer sa faute, de renoncer à son siège de député.

Une voix: D'accord.

L'hon. M. Bell: Telle est, monsieur l'Orateur, la motion que je suis prêt à présenter à la Chambre. Je vous le dis, et je dis au très honorable représentant d'Algoma-Est qu'il est obligé de faire quelque chose pour régler la situation survenue aujourd'hui. (*Exclamations*) Il y est obligé. Qu'il fasse honneur à la tradition qui s'est maintenue jusqu'ici. Il est le quatorzième à occuper ces fonctions et il est sur le point d'être le premier à déshonorer son poste, s'il ne fait rien.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur le président, puis-je poser une question à mon honorable ami? Si la Chambre recommande l'institution d'un comité judiciaire pour enquêter sur toutes ces questions dont nous avons discuté, le député souscrira-t-il à la recommandation?

L'hon. M. Bell: J'appuierai l'institution d'une enquête au Parlement ce soir. (*Exclamations*) Faites entrer le ministre de la Justice. Amenez ici l'homme qui n'a même pas examiné le dossier. Amenez-le ici et faites-lui prêter serment. Faites-lui raconter son histoire. Il s'est lâchement enfui de la Chambre. Qu'était-il prêt à faire? Il était prêt à salir la réputation d'hommes d'honneur, d'hommes qui ont bien servi la Couronne. (*Exclamations*)

Une voix: Monsieur, puis-je poser une question au premier ministre?